



LA PSYCHOLOGIE SCOLAIRE EN 2005

Déclin annoncé d'une pratique en pleine santé

La psychologie scolaire au quotidien



Par
Céline Brault, M. Ps.

LA SÉANCE d'affectation des psychologues de ma commission scolaire a été tenue le 23 juin dernier. Nous étions 18 pour partager 55 écoles primaires. La plus grosse école (selon le nombre d'élèves, la défavorisation du milieu et le nombre de classes spécialisées) a droit à 3,5 jours par semaine de service psychologique et les plus petites à 0,25 jour. Ça s'est déroulé dans un climat d'entraide et de respect. Personne n'a plus de quatre écoles, la moyenne se situe à trois. Chacun a pu choisir de conserver ses écoles pour assurer la continuité. L'année scolaire s'est terminée par la rédaction des derniers rapports, le ménage et le classement de tous les documents empilés faute de temps.

Après nos vacances bien méritées, quatre ou cinq semaines selon l'ancienneté, nous sommes de retour au boulot à la mi-août. Chaque début d'année apporte son lot de changements : une ou deux écoles inconnues, de nouvelles personnes (direction, enseignants, éducateurs...) et les enfants qui ont grandi ou changé d'école. Des situations d'urgence se présentent, comme ce petit bonhomme qui arrive en maternelle avec d'importants retards de développement qui n'ont jamais été évalués ou cet autre que la DPJ ramène dans sa famille et qui aura besoin de soutien particulier. Ça prend beaucoup de « psychologie » pour aborder les parents inquiets qui connaissent le milieu scolaire à partir de leur propre expérience parfois négative ou pour soutenir cet enseignant qui aura à intégrer un enfant aux prises avec un trouble envahissant du développement (TED) pour la première fois.

La réunion de septembre pour les psychologues scolaires a un ordre du jour particulièrement chargé. Cinq nouvelles collègues com-

blent des postes de remplacement, la plupart à temps partiel ; l'un d'entre nous est libéré une demi-journée par semaine pour leur offrir de la supervision. Nous apprenons l'embauche d'un psychologue qui fera uniquement des évaluations pour nous permettre d'axer notre travail vers l'intervention. De nouvelles règles administratives en provenance de la commission scolaire ou du ministère de l'Éducation nous sont présentées. Des projets innovateurs pour les enfants en difficulté demandent notre implication. De nombreux dossiers psychologiques changent de main. L'année démarre vraiment, quoi !

L'équipe des psychologues se réunira régulièrement tout au long de l'année pour un partage d'information et du soutien professionnel.

Le travail d'équipe

La commission scolaire est divisée en six régions administratives regroupant chacune environ huit écoles voisines. Les services professionnels devraient être affectés par région dès l'an prochain (équipe restreinte, moins d'écoles peut-être, travail multidisciplinaire sûrement) ; il faut s'y préparer. L'équipe multidisciplinaire comprend le psychologue, le psychoéducateur, l'orthophoniste et l'orthopédagogue. Chacun a sa spécialité, avec énormément de zones communes et la richesse des expériences qui s'additionnent.

Des exemples...

- Un enfant dysphasique est évalué à l'âge de 4 ans par l'orthophoniste. Celle-ci demande ma contribution pour établir le diagnostic, puis elle assurera ensuite un suivi individuel, guidera les parents, l'enseignante et l'orthopédagogue dans leurs interventions. Je demeure disponible au besoin pour évaluer davantage ou pour intervenir.
- Cet autre enfant est particulièrement turbulent en classe. L'enseignante me consulte à son sujet. Je regarde avec elle des pistes d'intervention auprès de l'enfant et des moyens pour avoir la collaboration des parents. Comme la psychoéducatrice

Déjà en 1988 les psychologues scolaires lançaient un S.O.S. devant la baisse de vitalité de leur pratique. Ils déplorait le manque d'intérêt généralisé des dirigeants mais aussi des psychologues eux-mêmes vis-à-vis de ce champ de pratique en voie d'extinction. Les choses ont changé, la création de l'Association québécoise des psychologues scolaires par un groupe dynamique aux idées modernes a insufflé une énergie nouvelle aux psychologues dans les écoles. On parle aujourd'hui de professionnels appréciés et réclamés par leurs collègues.

Alors comment expliquer cette volte-face des universités, qui ferment un à un les programmes en psychologie de l'éducation? Faute de relève, la psychologie scolaire est-elle condamnée à disparaître?

intervient déjà dans la classe pour un autre enfant, l'échange se fait à trois. Dans un deuxième temps, l'évaluation psychologique pourra être utile pour nous guider.

- Dans un autre cas, une enseignante inquiète me dit qu'une enfant nouvellement arrivée est « bizarre ». Je vais d'abord contacter l'école antérieure, faire venir les dossiers existants avec l'accord du parent, observer en classe et rassurer l'enseignante. Ensuite, c'est en nous appuyant sur des données d'observation et d'évaluation multidisciplinaires que nous pourrions référer l'enfant et sa famille vers des services plus spécialisés. La tâche du psychologue scolaire est aussi d'outiller l'enseignante pour favoriser les apprentissages de cette enfant.
- Notre école accueille une classe d'enfants de 6 ans présentant tous des retards de développement sur les plans intellectuel, moteur et langagier. Notre objectif s'avère de leur offrir un bain de stimulation pour permettre à certains d'intégrer la première année par la suite. Chaque professionnel y contribue selon son domaine spécifique auprès des enfants, auprès des parents et en soutien à l'enseignante. Il faudra réévaluer les besoins de chacun en fin d'année.
- Une éducatrice vient me voir parce qu'elle vit certaines difficultés relationnelles avec sa collègue enseignante, avec laquelle elle passe 25 heures par semaine. Elle n'ose pas aller voir le directeur parce qu'elle ne veut pas faire empirer les choses. Nous regardons ensemble des stratégies d'intervention pour améliorer la situation.

Main dans la main avec la direction

La convention collective des enseignants prévoit la mise en place, dans les écoles, d'un comité *ad hoc* afin d'y signaler les enfants en difficulté, de s'assurer de la référence aux services professionnels et de planifier les interventions. Le directeur de l'école en est le responsable. Il convoque le comité et invite les instances concernées, enseignant, parents et professionnels. D'une école à l'autre, ce comité est plus ou moins formel, ses rencontres sont plus ou moins fréquentes, il est plus ou moins convivial aussi. En général, dans mon école située en milieu défavorisé, il est plutôt informel et se déroule dans un climat de détente et d'entraide.

Le directeur se doit d'être le leader de son école et espère toujours s'appuyer sur une solide équipe de professionnels, d'où l'importance d'assurer la continuité des services. Pour le bien des enfants, le psychologue scolaire doit établir un lien de confiance avec la direction de l'école. Par des actions au quotidien appuyées sur sa formation et son expérience, le psychologue établit sa crédibilité dans le milieu.

Ce n'est pas toujours évident. Une jeune collègue m'a dit un jour : « Qui suis-je pour donner des conseils à une enseignante de carrière? » Elle s'est appuyée sur sa formation et ses connaissances, elle a tenté des suggestions au quotidien et l'enseignante en a bénéficié. Le psychologue est souvent le premier professionnel consulté en milieu scolaire. Combien de gros problèmes diminuent d'intensité pour l'enseignant qui les partage avec nous. S'il nous permet d'aller observer sa classe sans se sentir jugé, s'il accepte d'essayer le plan d'intervention suggéré, c'est que nous sommes crédibles comme psychologues et comme personnes. Un autre moyen d'établir sa crédibilité est de ne pas avoir peur de se mouiller, de faire une activité de groupe avec des élèves, de faire de l'observation participante en classe en travaillant avec les enfants dans des périodes de projets, d'aller dehors aux récréations. Qu'on soit jeune ou vieux, l'implication concrète augmente rapidement notre crédibilité et l'écoute qu'on aura de la part des enseignants.

Quand mon directeur entre dans mon bureau, ferme la porte, s'assoit et me dit qu'il cherchait un endroit calme pour prendre une pause entre deux rencontres exigeantes, c'est un signe du lien de confiance. Quand, lors d'une rencontre avec le parent difficile d'un enfant TC (troubles du comportement), l'équipe sent que le parent chemine vers une solution positive pour l'enfant, c'est un indice de liens solides entre nous. Quand je me permets de dire à une enseignante « je ne sais pas quoi faire mais on va chercher et essayer ensemble », c'est, je crois, un signe de confiance en ma crédibilité.

C'est seulement dans ce contexte que le psychologue scolaire peut jouer un rôle d'agent de changement ou de défenseur des droits des enfants. Le directeur me consulte non seulement sur les besoins psychologiques des enfants mais aussi sur l'organisation et les structures de son école.



Des interventions d'abord éducatives

Les psychologues scolaires évaluent trop les enfants. Voilà une affirmation qui peut choquer et un débat bien actuel. J'ai pris l'habitude de me poser la question suivante avant chaque évaluation d'un enfant : En quoi les résultats que j'obtiendrai seront-ils utiles pour intervenir adéquatement à l'école ? Et si les données obtenues ne peuvent pas se transformer en une intervention éducative, peut-être qu'elles n'ont pas lieu d'être en milieu scolaire. Des nuances s'imposent. La psychologie scolaire est souvent la toute première ligne du réseau d'aide à l'enfance. Plusieurs problématiques sérieuses sont détectées à l'école pour être ensuite référées vers des ressources extérieures. Et pour que la référence soit crédible elle doit s'appuyer sur des données d'évaluation.

La récente politique des « services éducatifs complémentaires » du ministère de l'Éducation demande aux professionnels d'être davantage dans l'action orientée vers le développement de tous les enfants. Il est fort stimulant de prendre du temps pour bâtir des projets ; les psychologues scolaires ont l'expertise nécessaire pour intervenir vis-à-vis de nombreuses problématiques. Dans plusieurs écoles, nous avons mis en place des projets pour contrer l'intimidation avec d'heureux résultats. Les troubles de l'attachement et les problèmes d'agressivité chez les tout-petits sont des exemples de domaines où l'action du psychologue est souhaitée.

Connaître nos partenaires

Le psychologue scolaire réfère continuellement des enfants à des ressources extérieures. Chacun de nous a dans son agenda ou dans son ordinateur une liste importante de partenaires extérieurs à l'école. Avec le temps, on se connaît, on se fait confiance.

- Une maman est inquiète quand je lui parle de demander une évaluation en santé mentale au CLSC pour son fiston de 9 ans. C'est rassurant de me voir appeler le psychologue qui recevra la demande pour lui présenter l'enfant.
- Les nombreux intervenants de la protection de la jeunesse qui circulent dans les écoles sont des collaborateurs, ils participent au plan d'intervention à l'école et nous associent au plan de service du réseau de la santé et des services sociaux.
- L'école où j'interviens, située en milieu défavorisé, a mis en place un projet « école, famille et communauté » qui permet de créer des liens étroits avec les organismes communautaires du quartier. Je peux diriger une maman épuisée vers la halte-garderie et ce papa, récemment immigré, apprécie la présence de l'interprète prêté à l'école pour notre rencontre.

Le psychologue scolaire ne travaille pas seul. Parfois, les problèmes rencontrés sont impossibles à résoudre, les clients (enfant, parent, enseignant) ne sont pas volontaires. Beaucoup de patience et cette collaboration peuvent venir à bout de ces difficultés.

Des embûches contrôlables

Un bon conseil, ne demandez jamais à un psychologue scolaire comment il va entre le début de février et la fin d'avril. C'est la période la plus exigeante de l'année : les demandes trop nombreuses et la pression du milieu minent les plus aguerris.

Il y a plusieurs années, je travaillais dans deux écoles secondaires de plus de 2000 élèves, chacune à demi-temps. J'y ai pris l'habitude de dire non à presque toutes les demandes en prétextant que je n'avais pas le temps. Quand, la semaine suivante, je réussissais à intervenir dans ces dossiers, les gens, agréablement surpris, croyaient que je leur faisais une faveur. C'était ma façon de renverser la vapeur.

Une collègue et amie m'a dit un jour que je lui avais appris à « tourner les coins rond ». J'ai pris ça comme un compliment. C'est avec humilité que le psychologue scolaire doit accepter ses limites et aller à l'essentiel.

Chaque année, je me permets des moments gratifiants. Parmi les nombreuses demandes, il se trouve toujours quelques enfants ou adolescents que je prends en charge pour un suivi plus régulier. Ils sont motivés, cheminent positivement et leur développement fait plaisir à voir. Chaque automne, j'essaie de m'impliquer dans un projet à l'école. Cette année ce sera un groupe de soutien aux enseignants parce que le milieu compte plusieurs nouveaux venus. Ils bénéficieront de l'expérience des anciens.

Un bilan positif

Notre travail nous apporte beaucoup de gratifications. Elles viennent des anciens élèves qui, rendus au secondaire, passent nous dire bonjour. Une jeune vient faire de l'aide aux devoirs bénévole, elle est en deuxième secondaire dans un programme d'éducation internationale. Un autre m'invite à une représentation d'un spectacle. Celui que j'ai suivi tout l'an passé vient consulter à nouveau les « Bidules » (cartes d'émotions) avec lesquels on travaillait. Des parents passent nous remercier : leur enfant est heureux en classe de déficience intellectuelle. D'autres nous présentent leur petit dernier qui entre en maternelle. Les enseignants nous associent volontiers au succès des interventions faites en équipe.

Dans une année, le psychologue scolaire intervient dans une centaine de dossiers d'enfants. Je travaille en milieu scolaire depuis plus de 30 ans. Faites le calcul ! Malgré des bouts plus difficiles, des conflits, des jeunes qui ne s'en sortent pas, beaucoup d'impuissance vis-à-vis de la pauvreté ou de la violence, le bilan est positif. C'est avec confiance que je contribue à la formation des jeunes psychologues scolaires et que je participe activement au comité de promotion de la relève de l'AQPS (Association québécoise des psychologues scolaires).

Céline Brault est psychologue scolaire accréditée à la Commission scolaire Marie-Victorin.